



LE BLAINVILLOIS



Septembre 2014
Nouvelle édition n° 63

Blainville, j'y vis bien

DANS VOS AGENDAS

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

Samedi 6 SEPT
14h00 - 18h00

Maison des Fêtes et de la Culture
Commune de Blainville-sur-l'Eau

Entrée libre

Thèmes: Culturelles, Sociales, Loisirs, Patriotiques

Tous au ciné...

VENREDI 19 SEPTEMBRE
18h00 Cinéma Impérial Lunéville

LA LISTE DE MES ENVIES

INSCRIPTIONS AU CCAS aux heures d'ouverture
mardi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
mercredi de 9h00 à 12h00

SÉANCE OUVERTE À TOUS adultes & enfants
organisée par le CCAS de Blainville-sur-l'Eau
4,50 €

Retrouvez également la vie blainvilloise et toujours plus d'images sur www.blainvillesurleau.fr

LE MOT DU MAIRE

Nous entrons dans le sixième mois de notre mandature. La situation plus que difficile des finances de la commune a monopolisé nos efforts depuis notre installation : il faut impérativement réduire les dépenses de fonctionnement que nous avons reçues en héritage. Contraints d'assumer les chantiers lancés par l'équipe précédente, nous travaillons toutefois à d'autres projets moins onéreux pour le contribuable.

Dès septembre, nous mettrons en place une instance de réflexion sur l'aménagement de l'Entre deux Eaux et des rives de Meurthe. L'idée étant de créer un verger communal, composé de variétés patrimoniales, avec l'objectif de développer des activités variées autour de l'arbre. En corollaire, nous voulons réhabiliter, par un entretien digne de ce nom, l'espace le long de la rue de la Filature afin de le rendre fréquentable.

Environnement et propreté vont de pair. Vous avez pu remarquer que les services techniques de la ville ont réalisé un nettoyage conséquent de la voirie du Haut des Places. Ces rues demeureront propres si chacun participe à l'entretien de l'espace public devant chez lui.

Par ailleurs, une expérimentation a été tentée pendant le mois de juin dans les écoles de la ville, à savoir la sécurisation des abords aux entrées et sorties de classe par les ASVP. Une expérience positive qui sera renouvelée régulièrement.

En octobre sera mis en place le Conseil Municipal des Jeunes pour lequel une réunion d'information se tiendra le vendredi 5 septembre à 18h00, en direction des jeunes de 12 à 16 ans.

En ce qui concerne les Temps d'Activités Périscolaires (TAP), nous avons adapté le service aux besoins des usagers : plus de souplesse, plus d'adaptation à l'emploi du temps des familles. Vous trouverez de plus amples informations sur le site internet de la ville.

Bonne rentrée à tous.

Le maire,
Ghislain DEMONET

IMPORTANT

Les horaires d'ouverture au public de la mairie changent à partir du 1^{er} septembre

Nouveaux horaires :

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00.

Permanence téléphonique à partir de 14h00.

Le samedi de 10h00 à 12h00.

Point Accueil du Haut des Places

La permanence de l'accueil du HDP du mercredi est supprimée faute de fréquentation. La boîte aux lettres relevée tous les jours sera à votre disposition pour toute demande.

Ludothèque et LAEP

À partir du 15 septembre, reprise des activités dans un nouveau lieu.

Les séances se dérouleront aux horaires habituels dans les anciens locaux du CMS.

A NOTER

Conciliateur de justice

Permanence en Mairie le **lundi 8 septembre** à partir de 14h30.

Prendre rendez-vous au 03 83 75 70 05.

Repas du temps libre à la M.F.C.

Mercredis 10 et 24 septembre. Inscriptions au CCAS les mardi et jeudi (dernier délai le jeudi précédant le repas).

Scrabble

Reprise le mardi 2 septembre.

Tickets Jeunes études

année scolaire 2014-2015

Ils s'adressent aux jeunes blainvillois nés entre le **1^{er} janvier 1990 et le 31 décembre 1998** qui poursuivent des études universitaires ou qui se trouvent en formation professionnelle non rémunérée (les scolarités de type : BAC Pro, BEP, CAP, etc... n'ouvrent pas droit à l'aide). D'un montant de 75 euros par an renouvelable sur 3 ans maximum, cette aide permet d'alléger les charges liées à la formation.

Les demandes de tickets jeunes sont téléchargeables sur blainvillesurleau.fr rubrique la Mairie/infos pratiques/document administratifs à télécharger ou disponibles à l'accueil de la Mairie.

Renseignements au C.C.A.S. les mardi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ou le mercredi de 9h00 à 12h00. Tél : 03.83.75.50.32.

Conseil Communautaire

Le prochain Conseil Communautaire aura lieu le jeudi 25 septembre.

Salon du Bien-être

Les 13 & 14 septembre 2014
de 10h à 18h
Entrée gratuite - Buvette et restauration sur place

Maison des Fêtes et de la Culture à Blainville-sur-l'Eau

De nombreux exposants, conférences et ateliers (magie, cuisine, relaxation...)
Animations pour les enfants

Tombola Un coffret Wonder box, une séance de réflexologie et d'autres lots à gagner 1 € le ticket

Renseignements au 04 22 24 40 64
Organisation : Comité des Fêtes de Blainville-sur-l'Eau et Anticstress



CULTURE ET LOISIRS

Médiathèque l'Eau Vive : soirée littéraire à thème libre

Mardi 9 septembre à 18h00

Ecole Municipale d'Enseignements Artistiques

Pré-rentrée, inscriptions : vendredi 5 septembre 18 heures.

Reprise des cours à compter du 8 septembre.

Enseignements des disciplines suivantes :

flûte traversière • saxophone • guitare • guitare électrique • guitare basse • trompette • tuba • piano • batterie • chant,

- chant choral enfants • ensemble vocal adultes,

- théâtre enfants et adultes (apprentissage de pièces de théâtre, expression vocale et scénique, lectures, approche de l'écriture scénique, aide à la prise de parole, diction, présence en public...),

- éveil à partir de 5 ans.

Renseignements : 06 44 29 96 91 - ecoledemusique@blainvillesurleau.fr

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Jeudis 4 & 25 septembre - 14h30 - Thés dansants

Organisés par Amitié-Partage et animés par un orchestre différent chaque après-midi.

Renseignements et réservations 03 83 75 91 62.

Entrée 7 euros.

Maison des Fêtes et de la Culture.

La rentrée dans les clubs

• ACBD Football

Reprise des entraînements : le mercredi 3 septembre à 13h45 U11-12 (annexe de Blainville), le mercredi 10 septembre à 13h45 U6-7-8-9 (stade Haut des places).

• ACBD Handball

Reprise des entraînements le mardi 2 septembre à 17h30 à la salle des sports du Haut des Places.

• Club Aikido

Reprise des entraînements lundi 8 septembre de 18h00 à 19h00 enfants et de 19h00 à 21h00 adultes - Salle Léo Lagrange. Contact : Frédéric NOEL 06 33 98 11 56.

• Club Loisirs (marche les vendredis après-midi)

Inscriptions le dimanche 14 septembre de 15h00 à 18h00 à la salle communale du Haut des Places.

• Dam'J

Inscriptions le mercredi 3 septembre 18h00 à 19h30 Maison de quartier route de Dombasle Damelevières et à la journée des Associations du 6 septembre - MFC.

Samedi 27 septembre dès 14h30 - Conférence

Organisée par les Amis de Georges et animée par Monsieur BONTEMPS qui viendra parler des origines de la guerre de 14/18 et expliquera pourquoi cette guerre a eu lieu. Salle JB Clément, entrée gratuite et ouverte à tous.

• École de Judo de Blainville - Damelevières

Reprise des cours le mardi 9 septembre.

Contact : Etienne AUBURTIN au 06 07 75 15 85.

• École de tennis

Inscriptions le mercredi 10 de 14h00 à 19h00, le jeudi 11 et vendredi 12 de 17h00 à 19h00 et le samedi 13 septembre de 14h00 à 17h00 au club de tennis, zone de loisirs à Damelevières. Enfants dès 4 ans. Séance découverte encadrée par une personne diplômée le mercredi 10 et samedi 13 septembre de 14h00 à 17h00. Renseignements Philippe BARDOT : 03 83 75 94 96 - 06 51 60 80 87 - philippe.bardot@fft.fr

• Expression Danse

Inscriptions le mardi 16 septembre de 18h00 à 20h00 à la salle Louis Aragon de Damelevières. Renseignements au 07 86 21 06 08.

• **Groupe Orage AMFC** danse moderne chorégraphique. Inscriptions le dimanche 14 septembre de 14h00 à 19h00 à la salle communale du Haut des Places.

Les manifestations du Comité des Fêtes en octobre à la MFC :

Dimanche 5 de 15h00 à 17h00 • après-midi Zumba.

Samedi 18 à partir de 20h00 • Soirée couscous.

Plus d'infos prochainement sur blainvillesurleau.fr ou sur www.facebook.com/blainvilleanimations

CÉLÉBRATION

Cérémonies de la Libération de 1944 - Dimanche 14 septembre 2014

70^{ème} anniversaire de la Libération de nos deux Villes et le 72^{ème} anniversaire de la création du Groupe Lorraine 42

10h30 Service Religieux en l'Eglise de Damelevières,

Dépôts de gerbes :

- 11h20 Monument aux Morts de Damelevières avec la participation de la fanfare Les Libellules,
 - 11h35 Monument aux Morts de Blainville-sur-l'Eau avec la participation de la fanfare Les Libellules,
 - 11h45 Stèle Rond Point de la Tuilerie.
- 12h00 Vin d'Honneur offert par les deux municipalités, Salle des mariages à Blainville-sur-l'Eau.

PERMANENCES DES ÉLUS

 <p>Ghislain DEMONET - Maire Sur rendez-vous ghislaindemonet@blainvillesurleau.fr</p>	 <p>Olivier MARTET - 1^{er} adjoint Finances • Administration Vendredi de 14h00 à 16h00 et sur rendez-vous oliviermartet@blainvillesurleau.fr</p>
 <p>Alain COLLET - 2^{ème} adjoint CTM • Travaux Lundi de 9h30 à 11h30 alaincollet@blainvillesurleau.fr</p>	 <p>Evelyne SASSETTI - 3^{ème} adjointe Action Sociale • Petite Enfance Service aux Familles Lundi de 17h00 à 19h00 evelynesassetti@blainvillesurleau.fr</p>
 <p>Nadine GALLOIS - 4^{ème} adjointe Animation • Culture • Communication Mercredi de 16h00 à 18h00 et sur rendez-vous nadinegallois@blainvillesurleau.fr</p>	 <p>Thierry EVA - 5^{ème} adjoint Cadre de Vie • Environnement Vendredi de 8h30 à 10h30 thierryeva@blainvillesurleau.fr</p>
 <p>Nadia DORÉ - 6^{ème} adjointe Affaires scolaires et périscolaires Jeudi de 9h30 à 11h30 nadiadore@blainvillesurleau.fr</p>	 <p>Hervé LAHEURTE - 7^{ème} adjoint Urbanisme Sur rendez-vous hervelaheurte@blainvillesurleau.fr</p>
 <p>Sarah CONCHÉRI - Conseillère municipale déléguée aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap Sur rendez-vous sarahconcheri@blainvillesurleau.fr</p>	 <p>Paul BINDA - Conseiller municipal délégué à la Jeunesse • Sports • Vie Associative Sur rendez-vous paulbinda@blainvillesurleau.fr</p>

ASVP



Notre commune de Blainville sur l'Eau dispose de deux Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP).

Ces agents sont agréés par le procureur de la république et assermentés pour accomplir des missions de police notamment dans l'établissement des procès verbaux et des contraventions.

L'ASVP, dans l'exercice de ses fonctions de police judiciaire est placé sous l'autorité du maire, car ce dernier est officier de police judiciaire.

Les attributions propres des ASVP sont de constater et de verbaliser les stationnements interdits, gênants ou abusifs, les contraventions aux règlements sanitaires relatives à la propreté des voies et espaces publics et les infractions relatives à la lutte contre les bruits de voisinage.

Hors ces champs, l'ASVP assermenté, confronté à un comportement délictueux, établi un rapport transmis aux autorités compétentes pour engager toutes poursuites nécessaires.

La municipalité affirme sa volonté de favoriser une politique de prévention en matière de sécurité publique, à cette fin, elle a initié en juin 2014 une action de sécurisation des abords des écoles.

Fort de cette volonté, notre politique de sécurité publique doit nous permettre également d'apporter des réponses proportionnées aux comportements délictueux de contrevenants qui portent atteinte à la sécurité et la santé publique. La mairie a pour ce faire, renforcé les partenariats avec la gendarmerie et la police.

Enfin, nous croyons que le civisme est indispensable à la vie sereine en collectivité et favorise le bien vivre ensemble.

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Madame, Monsieur,

Depuis cinq mois maintenant et vous avez pu vous en rendre compte, les élus de "Pour Blainville, toujours en action" travaillent dans le cadre du conseil municipal ou de l'intercommunalité, avec toujours le même objectif et la même volonté pour que soient maintenus les services à la population et que le développement de notre commune soit un axe prioritaire de l'action des élus.

Aujourd'hui force est de constater que sans la vigilance et la bienveillance des élus de notre groupe, une demande de subvention de 27 000€ auprès du conseil général pour des travaux déjà programmés risquait d'être oubliée et le compte-rendu paru dans Le Blainvillois de juillet et dans l'Est Républicain, n'en a pas fait état.

En effet, à la fin du conseil du 24 juin, nous avons interpellé Monsieur le Maire sur ce dossier de demande de subvention ainsi que sur la délibération qui devait y être jointe. **Il faut savoir que 27 000 Euros étaient en jeu et que cette recette risquait ainsi d'être perdue puisque la date limite de dépôt du dossier auprès du Conseil Général était impérativement fixée au 30 juin 2014.**

De même nous tenions à signaler que les informations sur les points de l'ordre du jour du conseil ne correspondent pas toujours à celles qui nous sont adressées avec la convocation au conseil. **C'est le cas pour les tarifs de l'Ecole Municipale d'Enseignements Artistiques (EMEA) qui se voient appliquer une augmentation d'environ 20% pour les Blainvillois et d'au moins 100% pour les usagers des communes extérieures à Blainville (y compris ceux de la CCVM).** Espérons qu'à la rentrée les effets de cette décision prise à la hâte et sans réelle concertation (ni la commission des finances ni celle de l'animation-culture-et communication n'ont été consultées sur ce sujet) ne soient pas dissuasifs. Qu'en sera-t-il alors de la pérennité et de la diversité des enseignements de notre école municipale de musique ?

Et sur un tout autre sujet, vous avez pu remarquer que depuis la mi-juillet, le centre médico-social a pris possession de ses nouveaux quartiers - rue du presbytère - à la satisfaction des personnels et des usagers de ce service. C'est une des étapes du projet que nous avons porté.

Sur tous ces points, nous pourrions échanger lors du forum des associations du 6 septembre prochain.

Bonne lecture et à bientôt.

Texte fidèlement reproduit, seule la taille est changée pour permettre son insertion complète.

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 24 juin 2014

À la demande de Madame Anne-Marie FARRUDJA, Monsieur le Maire propose de modifier le compte-rendu du Conseil Municipal du 24 juin 2014, uniquement pour les points concernant l'EMEA. Après modifications, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des votants.

2. Taux de l'indemnité de conseil versée au comptable public

Les membres du Conseil Municipal sont amenés à se prononcer sur le taux de l'indemnité de conseil au comptable public, Monsieur Joël METTAVANT. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, cette proposition.

3. Admission en non-valeur - Budget Caisse des écoles

Les membres du Conseil Municipal sont amenés à se prononcer pour l'admission en non-valeur de plusieurs titres du budget de la caisse des écoles d'un montant total de 20 euros. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, ces admissions en non-valeur.

4. Décision modificative

Pour permettre l'annulation d'un titre effectué par erreur en doublon en 2013, il est nécessaire de prévoir 2 000 euros de crédits supplémentaires au compte 673 – Titres annulés (sur exercices antérieurs). En contrepartie, Monsieur le Maire propose d'inscrire 2 000 euros de recettes supplémentaires au compte 7022 – Coupe de bois. Initialement prévu à 12 000 euros, la Commune a déjà réalisé près de 15 000 euros de recettes. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, cette proposition.

5. Avenant au marché de travaux d'aménagement du Haut des Places

Monsieur le Maire, présente la nécessité de réaliser un avenant pour permettre d'effectuer des travaux qui n'étaient pas prévus initialement. Les membres du Conseil Municipal approuvent, à l'unanimité, cet avenant.

6. Demande de subvention du club de Pétanque Loisirs Blainville

Monsieur Paul BINDA expose la demande du club de Pétanque Loisirs Blainville qui sollicite la commune pour une subvention au titre des concours que le club met en place cette année. Une proposition est faite à hauteur de 200 euros. À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve cette demande de subvention.

7. Classement de voiries communales au domaine public

De nombreuses parcelles de voirie, pourtant affectées à l'usage public, appartiennent encore au domaine privé de la commune. Monsieur Hervé LAHEURTE propose de régulariser la situation administrative de ces parcelles pour les classer dans le domaine public routier. Les membres du Conseil Municipal approuvent, à l'unanimité, le classement de ces parcelles au domaine public.

8. Modifications réglementaires liées aux autorisations d'urbanisme

Monsieur Hervé LAHEURTE présente :

- les propositions de la Commission Urbanisme.

- deux modifications réglementaires de simplification des autorisations d'urbanisme, concernant : les ravalements de façades et les permis de démolitions. Les membres du Conseil Municipal approuvent, à l'unanimité, les déclarations pour les permis de démolir et les ravalements de façades.

9. Validation du règlement des adjudications de chasse en forêt communale

Monsieur le Maire propose que le règlement des adjudications de chasse en forêt communale puisse être approuvé par le Conseil Municipal. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, cette proposition.

10. Désignation des membres de la Commission d'adjudication pour le bail de chasse au canton du Vacquenat

Monsieur Thierry EVA rappelle que l'adjudication a lieu publiquement devant un bureau composé : du Maire, de deux membres désignés par le Conseil municipal, du comptable chargé du recouvrement des loyers ou de son représentant. Il convient de procéder à la désignation des membres de la commission d'adjudication. Monsieur le Maire assurera la présidence et propose la candidature de Monsieur Thierry EVA et de Monsieur Alain COLLET. Madame Anne-Marie FARRUDJA propose que Madame Martine CLAUSSE puisse faire partie de cette commission. Monsieur le Maire propose la candidature de Monsieur Thierry EVA et de Madame Martine CLAUSSE. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, cette proposition.

11. Taux de promotion d'avancement de grades 2014

Monsieur le Maire indique que le Comité Technique Paritaire qui s'est réuni le vendredi 18 juillet a apporté un avis favorable sur l'ensemble des points de son ordre du jour. Monsieur Thierry EVA fait la présentation des taux de promotions d'avancement de plusieurs grades pour 2014, et Monsieur le Maire précise que ce taux est lié à l'organisation interne au service. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des votants (2 abstentions), cette proposition.

12. Ouvertures et fermetures de postes

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Thierry EVA pour la présentation des modifications du tableau des effectifs proposées à partir du 1^{er} août 2014.

13. Questions diverses

Aucune question diverse, Monsieur le Maire transmet plusieurs informations :

Il présente les comptes annuels de l'année 2013 de Meurthe et Moselle HABITAT ainsi que le rapport d'activité et de développement durable d'ICF Habitat pour l'année 2013 et précise que ces documents sont consultables en Mairie.

Il précise que pour le prochain Conseil Municipal, une invitation sera faite à la SAUR pour une présentation de son bilan annuel 2013.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance de ce conseil.